



## INSCRIPTION CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

---

*Inscription à renouveler obligatoirement et dossier complet à retourner en mairie  
avant le 17 AOUT 2023*

---

*Copies des pièces à fournir avec la fiche de pré-inscription (téléchargeable sur le site de la mairie) :*

- **Livret de famille (si nouvelle naissance à partir de mai 2022)**
- **Les avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021 (les 2 pour les couples non mariés)**
- **Un justificatif de domicile récent**
- **Accusé de réception du règlement intérieur**

Compléter obligatoirement toutes les lignes de la fiche de pré-inscription puis déposer le dossier complet dans la boîte aux lettres de la mairie ou le transmettre par mail à l'adresse suivante [mairie.decs@pontsaintemaxence.fr](mailto:mairie.decs@pontsaintemaxence.fr)

**Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité. La collectivité ne pouvant accueillir plus de 765 enfants en un ou deux services, l'accès à ce service facultatif ne sera possible que dans la mesure des places disponibles. Pour des raisons de sécurité et responsabilité, la collectivité n'ira pas au-delà de cette capacité.**